

► Développement



► Contacts

Service développement économique

- Toulouse
05 61 10 47 15
nsiroit@cm-toulouse.fr
 - Antenne de Saint-Gaudens
05 61 89 17 57
jfagnes@cm-toulouse.fr
- www.cm-toulouse.fr

► Objectif

Financer la modernisation et le développement de l'entreprise.

► Bénéficiaires

- Entreprise de production (ou de service aux entreprises).
- Entreprise artisanale de l'alimentaire ou de service, installée dans une commune rurale de moins de 3000 habitants. L'entreprise doit être le seul service de proximité subsistant dans l'activité.

► Description de la prestation

- Un audit court permettant d'analyser les points forts et les points faibles de l'entreprise.
 - L'analyse du projet : son impact sur le chiffre d'affaire, sur l'emploi, sur la situation financière, son éligibilité aux aides financières.
- Pour les entreprises éligibles au contrat d'appui :
- le montage du pré dossier Contrat d'Appui TPE/Artisanat ;
 - le conseil au montage du dossier définitif dès l'accord de la région.
- Le suivi de l'entreprise dans la réalisation des ses investissements.

► Modalités pratiques

Sur rendez-vous en entreprise.

► Coût de la prestation

Prestation prise en charge par la Chambre de métiers et de l'artisanat.